



Année :

Certification des IFSI - FORMATION

Réf. : FOFPP08D



Compétences Visées

Préparer les professionnels en vue d'une certification de son institut en ayant procédé à une autoévaluation de ses activités.

Objectifs, Contenus

Entrer dans la procédure de certification : une démarche stratégique

- La clarification des objectifs stratégiques en institut : missions, priorités, politique qualité.
- L'information par une communication interne adaptée et ciblée : objectifs, déroulement.
- La logique de l'autoévaluation : références, constats, éléments de preuves, cotation…

Organiser les modalités de l'autoévaluation : la dimension structurelle

- La programmation des travaux de l'autoévaluation.
- La nécessité et le rôle d'une structure spécifique de pilotage.
- La répartition des rôles et la coordination des démarches.
- Les ressources à consacrer à l'autoévaluation : groupes d'autoévaluation...

Réaliser l'autoévaluation : la dimension technique

- Le référentiel HCERES.
- L'animation de l'équipe d'autoévaluation.
- La réflexion collective et pluriprofessionnelle sur chaque référence du référentiel.
- La synthèse par référence.

Présenter les résultats et les communiquer

- La formulation des réponses de façon objective.
- L'identification des opportunités d'amélioration.
- Les modalités de mise en oeuvre et de suivi.
- La préparation de la visite des auditeurs externes.
- La communication sur la base des conclusions.

Formation Intra

Personnes concernées

Direction d'institut, responsable cellule qualité, formateur, personnel administratif.

Prix

Tarif Intra : **Nous consulter**

Méthode

La formation pratique est adaptée au contexte des instituts de formation paramédicaux avec la mise à disposition d'outils (SWOT, quick audit...) adaptés aux établissements concernés. Cette méthodologie s'adapte, en particulier, à différents référentiels.

Valeur ajoutée de la formation

Cette formation permet une mise en oeuvre concrète de l'autoévaluation dans son institut.

Prérequis

» Aucun

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée à l'aide des critères suivants :

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis / les connaissances** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires **d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Voir aussi

- [Projet pédagogique, GHT et réseaux](#)